

# Policy Brief – Le Capital Social : les Facilitateurs et les Obstacles à l'Intégration des Jeunes Migrants au Luxembourg

*Université du Luxembourg*

Le projet « Le capital social dans l'intégration des jeunes adultes issus de la migration au Luxembourg » a été réalisé dans le cadre du Plan d'action national d'intégration (PAN) 2020 entre juillet 2020 et mars 2021 grâce à un financement du Département de l'intégration du Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région

*« Les opinions et interprétations exprimées dans cette publication engagent uniquement leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les positions du Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région »*



Avec le soutien de :



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Famille, de l'Intégration  
et à la Grande Région

Département de l'intégration



# Policy Brief

## Le Capital Social : les Facilitateurs et les Obstacles à l'Intégration des Jeunes Migrants au Luxembourg

**Projet SOCAMI** – Le capital social dans l'intégration des jeunes adultes issus de la migration au Luxembourg.

Le projet SOCAMI est financé par le Département de l'Intégration du Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région dans le cadre du Plan d'action national d'intégration 2020

### INTRODUCTION

Le projet SOCAMI met l'accent sur l'importance des liens sociaux dans les parcours d'intégration des jeunes migrants issus de pays tiers au Luxembourg. La jeunesse est une période riche en apprentissage où les identités sociales et les sentiments d'appartenance à un groupe social se développent. En ce sens, l'analyse du rôle des liens sociaux dans l'intégration des jeunes migrants est essentielle. En particulier, les liens que les jeunes migrants établissent avec des résidents de leur pays d'accueil peuvent perdurer dans le futur et doivent donc être considérés comme pertinents dans la formation de leurs relations sociales. Cependant, les jeunes migrants se retrouvent souvent dans des situations de vulnérabilité liées à une précarité de l'emploi ou plus largement à une marginalisation au sein



de la société d'accueil. Ainsi, ce sont surtout les relations favorisées par des organisations de la jeunesse, gouvernementales ou non-gouvernementales, formelles ou informelles, qui jouent un rôle central dans la préparation des jeunes migrants à la vie adulte. Cette étude a pour objectif général de comprendre, d'étudier, d'expliquer et de formuler de manière scientifique le rôle du capital social dans l'intégration des jeunes migrants résidant au Luxembourg. Elle vise à apporter des réponses aux questions suivantes :

- Sur quelles relations sociales les jeunes migrants s'appuient-ils pour s'engager dans la société luxembourgeoise (exemples : capital social "affectif" (bonding) et capital social "relationnel" (bridging)?)
- Quelles activités favorisent ou, au contraire, entravent le maintien des relations sociales lors de l'intégration des jeunes migrants au Luxembourg ?



## RESULTATS DE L' ANALYSE

Le Policy Brief ci-contre repose sur les résultats du projet SOCAMI, élaboré à partir de l'analyse secondaire de données européennes et nationales concernant l'intégration socio-professionnelle des jeunes migrants ainsi que des données qualitatives collectées dans le cadre de cette étude. En effet, douze entretiens biographiques ont été réalisés par les chercheurs impliqués dans le projet auprès de jeunes migrants résidant au Luxembourg depuis plus de 5 ans. Cette analyse a été complétée par huit entretiens d'experts avec des représentants d'organisations travaillant avec des jeunes et/ou des migrants dans divers domaines. Ces différentes analyses ont permis, d'une part, de développer des indicateurs pertinents pour mesurer l'acquisition de capital social par les jeunes migrants et, d'autre part, d'identifier les obstacles structurels à l'intégration sociale de ce public. A partir de ces résultats, ce document formule quelques recommandations à destination des organisations gouvernementales et non gouvernementales qui travaillent au contact des publics jeunes et/ou migrants.

### I. Indicateurs de l'acquisition de capital social par les jeunes migrants

L'analyse qualitative menée tout au long du projet SOCAMI a permis d'identifier des indicateurs pertinents pour mesurer l'acquisition de capital social par les jeunes migrants:

- Capacités individuelles et la « débrouillardise »: afin de dépasser les obstacles sociaux à leur intégration, les jeunes adultes issus de l'immigration devraient développer un certain *capital d'identité pouvant prendre des formes corporelles comme incorporelles*. Durant leur parcours d'intégration sociale, les jeunes migrants se heurtent souvent à des obstacles socio-structurels tels que la classe sociale, l'ethnie, l'âge d'arrivée dans le pays ou le manque de soutien familial et/ou institutionnel. Ainsi, ces ressources peuvent jouer un rôle important pour soutenir le jeune migrant dans sa transition vers l'âge adulte tout en maintenant une dynamique d'intégration continue au sein de la société luxembourgeoise. De plus, les ressources matérielles et immatérielles qui forment le capital d'identité, ont tendance à se renforcer mutuellement au fil des années, ce qui a une influence positive sur les trajectoires d'intégration des jeunes migrants.
- Spécificités du parcours de vie des jeunes migrants: certaines des organisations de la jeunesse concertées dans le cadre de notre étude avaient pour mission d'orienter les individus sur le plan professionnel et de nombreuses activités étaient développées par ces organisations de manière à promouvoir le développement de liens sociaux au sein des cohortes de jeunes. Cependant, pour plusieurs migrants interrogés, les activités proposées par ces organisations ne correspondaient ni à leurs priorités, ni à leurs intérêts en raison de leur différence d'âge avec le reste des participants. En effet, lorsque le jeune migrant est dirigé vers des programmes et activités existants sans évaluation préalable de ses besoins, priorités et



intérêts individuels (et sans tenir compte de ses caractéristiques sociographiques), ce-dernier court le risque de manquer des opportunités de développer de nouvelles relations avec ses pairs. Ainsi, lorsqu'ils ne sont pas en mesure d'échanger avec des personnes partageant des intérêts communs, les jeunes migrants craignent d'être laissés pour compte au sein du groupe qui leur est affecté.

- **Autrui significatif:** il s'agit de comprendre comment les jeunes migrants s'installent dans un nouveau lieu, comment ils apprennent à naviguer dans ce nouvel environnement, et se réfèrent aux personnes qui les accompagnent durant ces différentes étapes. Pour le jeune migrant, « l'autrui significatif » est une personne qui a été particulièrement encourageante durant les premiers mois suivant son arrivée dans le pays d'accueil. L'autrui significatif a donc un impact durable sur la vie du jeune migrant. Ainsi, indépendamment des années qui passent et de la persistance du contact avec cet « autrui significatif », la mémoire de cette personne reste très forte chez le jeune migrant. Ce dernier va alors par la suite reproduire et transmettre cette expérience qui pourra être déterminante pour son avenir.
- **Le rôle des organisations formelles et semi-formelles:** en raison de leurs cultures et de leurs traditions, certains migrants peuvent avoir une relation éloignée avec les institutions dites « formelles ». Par conséquent, les jeunes migrants ne conçoivent pas forcément que des organisations « formelles », gouvernementales, puissent leur venir une aide. Dans ce contexte, les canaux semi-formels et informels jouent un rôle essentiel dans le développement de liens sociaux et l'accompagnement des migrants dans les différentes étapes de leur intégration. En réalité, ces canaux sont la seule « porte ouverte » (*open door*) vers la société d'accueil pour comprendre ses codes sociaux et favoriser la socialisation des jeunes migrants au sein de leur nouvel environnement.

## II. Les obstacles structurels à l'intégration sociale

### ● Les exigences légales formelles pour entamer l'intégration

L'obtention d'un permis de séjour est la première étape indispensable du processus d'intégration du migrant. Toutefois, cette première étape comporte déjà de nombreux défis. En effet, certains participants à l'étude mentionnent par exemple des conditions juridiques d'attribution de permis de séjour « strictes ». Ainsi, il apparaît nécessaire de fournir des informations juridiques concernant les attributions de permis de séjour qui soient faciles d'accès et ce, dès l'arrivée du migrant dans son pays d'accueil. Ces informations permettent en effet au migrant de prendre connaissance des exigences légales auxquelles il devra se conformer. Cette démarche pourrait être facilitée par la création d'un bureau centralisé chargé de fournir toutes les informations nécessaires à ce sujet, de répondre aux questions des jeunes migrants et de les accompagner selon leurs besoins respectifs. La centralisation de ces informations en un seul service spécialisé composé d'un personnel administratif formé



pour assister les migrants dans leurs démarches apparaît ainsi comme une étape cruciale pour relever les défis posés au cours de cette première phase de procédures administratives.

- **La reconnaissance des diplômes scolaires et son impact sur l'intégration**

La reconnaissance des diplômes universitaires étrangers est une difficulté commune aux jeunes ressortissants de pays tiers installés au Luxembourg. La difficulté voire l'impossibilité de faire reconnaître leurs diplômes universitaires représente un obstacle évident au processus d'intégration socioprofessionnelle des jeunes migrants résidant au Luxembourg. En effet, la non-reconnaissance des diplômes entrave les trajectoires qu'ils avaient envisagées et ces derniers se retrouvent dans l'obligation de se tourner vers des professions moins qualifiées telles que le service en restauration, pour lesquelles ils n'ont pas été formés. Les trajectoires sociales qui s'ensuivent sont donc souvent caractérisées par de longues périodes de chômage, des conditions de vie précaires, de l'incertitude et, par conséquent, une incapacité à promouvoir des expériences d'intégration positives et un sentiment d'épanouissement personnel. A cela s'ajoute la difficulté d'accès à une assistance sociale pour les jeunes ressortissants de pays tiers qui se retrouvent souvent dans des situations leur permettant à peine d'accéder à des conditions de vie minimales (accès à la nourriture et au logement). Ainsi, les situations exposées ci-dessus constituent des obstacles majeurs au processus d'intégration des jeunes migrants dont l'isolement social peut même avoir un impact négatif sur leur bien-être psychosocial.

- **Le rôle des organisations formelles et informelles dans la transition vers le marché du travail**

L'accès des jeunes migrants à des possibilités d'emploi leur permettant d'acquérir une autonomie financière et de renforcer leur intégration sociale est d'une importance capitale en ce sens que l'intégration professionnelle peut être un moyen de «leur offrir des perspectives». En effet, l'accès à l'emploi est souvent perçu comme un moyen de se restructurer, sortir d'expériences souvent traumatisantes, se sentir utile et pouvoir prendre soin de sa famille. Ainsi, faciliter l'accès à l'emploi dès le début du séjour dans le pays d'accueil, peut-être une façon de promouvoir une intégration positive et réussie en donnant aux jeunes migrants une chance d'être actif, de structurer leur vie, de s'épanouir professionnellement, d'atteindre une certaine stabilité et de répondre à leurs besoins. S'engager professionnellement leur permet d'avoir une activité significative, «quelque chose à quoi s'accrocher, un outil pour faire du bon travail».

Dans le contexte éducatif luxembourgeois caractérisé par un système multilingue, la non-reconnaissance des diplômes scolaires des jeunes migrants est particulièrement mal vécue : certains d'entre eux sont ainsi « *contraints d'être rejetés dans leur éducation [...], contraints de s'asseoir sur le banc avec 12 ou 14 'vieux' et apprendre la langue à partir de zéro* ». Par conséquent, certains « *se découragent et puis arrêtent l'école et ne font rien* » (IntEx01). Le



travail peut alors constituer la « plate-forme » la plus pertinente pour tisser des liens sociaux et ainsi élargir le capital social (*bridging capital*) des jeunes migrants. En particulier, l'activité professionnelle facilite la rencontre d'opportunités dans diverses sphères de la vie ainsi que d'une communauté de soutien hétérogène essentielle à l'intégration socioprofessionnelle des jeunes migrants.

- **Le rôle des organisations informelles (activités récréatives) pour diversifier les types de capital social**

L'accès aux activités culturelles et sportives permet aux jeunes migrants d'entrer en contact et de créer des relations durables et significatives tant avec les ressortissants luxembourgeois qu'avec d'autres groupes de migrants vivant dans le pays. De plus, ces activités offrent la possibilité d'entrer en contact avec des professionnels et d'accroître la motivation des jeunes migrants pour découvrir leurs propres talents dans ces domaines. Dans le même temps, l'interaction avec d'autres personnes au cours de ces activités permet aux jeunes migrants d'élargir leurs relations sociales. Grâce à ces réseaux nouvellement créés, ces derniers rencontrent souvent d'autres possibilités d'emploi et ont parfois la chance de pouvoir réaliser leurs activités artistiques ou sportives dans un autre pays.

Les organisations informelles offrent une expérience enrichissante et sont perçues comme un lieu où les jeunes migrants peuvent trouver un soutien affectif et des conseils, ce qui est particulièrement important pour les jeunes migrants isolés, en particulier les mineurs non accompagnés. Dans ces organisations, ces migrants peuvent trouver des références, des personnes à l'écoute lorsqu'ils ont besoin de partager quelque chose ou sont confrontés à un problème. Même s'ils aiment se présenter comme des personnes fortes, ces jeunes migrants sont généralement très jeunes et vulnérables et nécessitent l'accompagnement d'une personne capable de les guider et de les maintenir « dans la bonne voie », dans un environnement qui est nouveau pour eux. En termes de gains psychosociaux, cette personne représente une sécurité et une stabilité qui fournit l'optimisme et l'espoir dont ils ont besoin pour naviguer avec succès dans leurs trajectoires d'intégration. Ce « référent » représente également une opportunité de construire des liens sociaux plus larges qui permettront au jeune migrant d'avancer dans son parcours d'intégration.

- **Contact interculturel et développement des réseaux sociaux**

Dans un pays multiculturel comme le Luxembourg, la formation interculturelle est essentielle pour le développement de réseaux sociaux en dehors de la communauté d'origine. Le déplacement hors de sa propre communauté représente une ouverture sur la culture de l'autre, qu'il s'agisse de la culture du pays d'accueil ou des cultures des autres communautés vivant dans le pays. Ce déplacement pour atteindre d'autres cultures peut dépendre de plusieurs facteurs comme l'âge d'arrivée dans le pays, la motivation de la migration ou encore la structure d'accueil. A cet égard, nous avons pu observer des différences en termes de



mobilité et de territoire, généralement liées à l'âge. En effet, alors que les personnes âgées ont tendance à préférer rester sur leur territoire de vie habituel, les jeunes ont tendance à être plus mobiles et assistent plus facilement à des événements ou à des rassemblements dans différentes communes du pays, ce qui contribue donc au développement de réseaux sociaux plus diversifiés.

- **Education, discrimination et réseaux sociaux**

Les trajectoires scolaires contribuent à définir les réseaux sociaux des jeunes migrants. Ainsi, en observant les trajectoires scolaires des groupes sociaux de migrants les moins favorisés, on remarque un processus de segmentation de leurs parcours scolaires suivie d'une segmentation de leurs réseaux sociaux. En raison de difficultés d'apprentissage, généralement associées à la non-maîtrise de toutes les langues officielles du pays et/ou en raison d'un processus subtil de discrimination fondée sur l'origine sociale ou ethnique, certaines communautés de migrants sont généralement encouragées à se tourner vers des études techniques à l'étranger. De manière générale, l'émigration à des fins éducatives favorise le développement de liens sociaux en dehors du cercle de sa communauté et aide à surmonter les déterminations structurelles basées sur la classe sociale, le pays d'origine ou la communauté d'appartenance. En effet, ces caractéristiques sociographiques influencent fortement la transition école-travail mais les obligent cependant à (partiellement) perdre leurs contacts au Luxembourg. Aussi, les difficultés dans l'apprentissage de certaines langues du pays ne devraient pas être une cause de la segmentation du parcours scolaire. En termes de renforcement du capital social, de tels changements devraient permettre à ces jeunes d'avoir des contacts sociaux plus diversifiés qui faciliteraient ensuite leurs transitions vers le marché du travail et la reproduction sociale des expériences vécues. Enfin, l'adaptation du système scolaire luxembourgeois aux caractéristiques multiculturelles de la population luxembourgeoise permettrait un renforcement des échanges interculturels, une diversification systémique conséquente des réseaux sociaux ainsi que le renforcement de la cohésion sociale au sein de la société luxembourgeoise.

## **Implications politiques et recommandations**

Les recommandations exprimées ci-dessous ont été spécifiquement formulées pour le Policy Brief dans l'objectif de renforcer l'acquisition de capital social chez les jeunes migrants résidant au Luxembourg. Ce dernier est considéré comme crucial pour mieux comprendre comment l'intégration de ce groupe de migrants pourrait conduire à une meilleure cohésion sociale au sein de la société luxembourgeoise.



## I. Pour les organisations gouvernementales :

- Offrir des «**premières**» **séances d'orientation** lors de la délivrance du permis de séjour :
  - Offrir une séance de *coaching* pour les nouveaux arrivants (sur la base du volontariat - 1 heure pour la première orientation) ;
  - Diffuser les informations les plus importantes pour le séjour de longue durée au Luxembourg dans les différentes communes d'accueil et ce dès l'arrivée des jeunes migrants dans ces communes ;
  - Organiser une séance informelle avec de plus amples informations pour guider les migrants dans les différentes étapes de leur installation. Cela pourrait être organisé par les communes avec le soutien du Ministère de l'Intégration.
- Soutenir l'accès aux services financiers:
  - Développer et diffuser les informations en mobilisant les capacités organisationnelles locales à tous les niveaux (municipalités, ONGs, etc.) ;
  - Mettre l'accent sur les structures et les organisations de soutien, ainsi que sur le principe de base de la réponse aux besoins (et non sur la base de l'origine, de la race, du sexe, etc.).
- Former des *coaches* au sein des structures en lien avec les publics migrants, en particulier les structures sensibles aux « **profils de jeunes migrants** » et spécialisées dans l'orientation de ces publics :
  - Aider les acteurs travaillant avec des migrants à comprendre les différents profils et les particularités des jeunes migrants (leur « donner le droit d'être jeunes ») ;
  - Aider les migrants à trouver leur place dans les organisations de soutien nationales.
- « **Discriminer** » **positivement** (comme dans les cas des *quotas* de femmes ou les programmes d'emploi des jeunes) les jeunes migrants qui se dirigent vers l'emploi afin de leur permettre d'obtenir un emploi:
  - Aider les migrants à se familiariser avec le marché du travail et à améliorer leurs compétences par la formation, etc. ;
  - Soutenir le développement d'espaces favorables à l'établissement de liens sociaux ;
  - Autoriser les organisations de soutien à développer des services axés sur la migration et inciter les organisations semi-formelles à s'impliquer dans le travail politique.

## II. Pour les organisations non-gouvernementales

- Fournir des **espaces de rencontre aux jeunes migrants** qui partagent des trajectoires de vie similaires, par exemple à travers leur profession (catalyser les changements, mobiliser



les ressources des migrant) pour permettre le développement d'un « capital relationnel » qui dépasse les réseaux ethniques et familiaux.

- Mettre en pratique **un programme de *mentoring*** pour aider les jeunes migrants. Travailler en réseaux, collaborer avec **des personnes qui peuvent devenir des “ambassadeurs”** de leurs groupes de migration (par exemple, en fonction de leur appartenance ethnique ou de leur âge). Il s'agit de mettre en place des mentors ou des ambassadeurs de l'intégration des jeunes migrants au sein de différentes organisations. Ces ambassadeurs ayant eux-mêmes vécu une trajectoire migratoire. Pour cela, le soutien et les contributions des bénévoles et l'intérêt qu'ils témoignent pour le travail au contact des migrants doit représenter un véritable levier.
- Fournir **un travail plus paradigmatique en dehors du contexte de la migration** (nationalité, ethnicité, groupes d'âge spécifiques) et développer des synergies entre diverses organisations. Pour cela, il serait intéressant de développer des réseaux étroits entre diverses organisations et ce à différents niveaux (organisations de la jeunesse avec des migrants; travail des municipalités pour les réfugiés, rôle des associations sportives pour l'éducation, etc.). D'une part, ces collaborations accroissent l'efficacité des résultats et du travail des organisations et d'autre part, elles permettent d'éviter les doublons dans les activités de ces organisations.